

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉPARTEMENT DE LA DROME

### COMMUNE DE JAILLANS

#### PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt et trois, le lundi 7 octobre 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 13

Quorum à atteindre : 8

Présents : 10

Votants : 13

Pouvoir : 2

Date de la convocation : 01/10/24

**Présent(s)** : Jean-Noël FOURNAT, Sylvain DILLENSEGER, Virginie DE ROSSI, Annick VINCENT, Christophe VALLA, Alain BONNET, Olivier DUMARCHE, Daniel MUNIER, Fabrice ROYER et Grégory BOUVERON.

**Absent(s)** : 3

- ➔ Madame Marjory HAFSOUNI donne pouvoir à Monsieur Olivier DUMARCHE,
- ➔ Madame Brigitte PRUVOST donne pouvoir à Monsieur Christophe VALLA,
- ➔ Madame BELLE Christine est arrivée à 20h20

**Secrétaire de séance** : Monsieur Sylvain DILLENSEGER

Début de séance à 19h00

## 01-2024 : INTERVENTION DE MADAME SABRINA BIBA – DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION « FAMILLES RURALES »

- L'association crée du service et propose des activités sportives, loisirs, ludothèques, accueil parents, garderies ...,
- Problème de locaux et de personnels du fait de la forte activité, emplacement insuffisant pour l'accueil des partenaires et parents : les locaux sont saturés,
- La commune d'Hostun se propose d'agrandir les locaux actuels présent au sein de l'établissement scolaire de la commune d'Hostun,
- Le projet pour la création d'une micro-crèche sur la commune de Jaillans est à l'arrêt compte tenu de la décision de Valence Romans Agglo de ne pas développer des micro-crèches en milieu rural. En effet, l'agglo possède la compétence « petite enfance »,
- Madame Sabrina BIBA fait part à l'ensemble des conseillers et Monsieur le Maire, d'un besoin d'espace pour développer leurs activités actuelles, et pour la création d'autres projets.

## 02-2024 : APPROBATION PV DU 9 SEPTEMBRE 2024

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux si des remarques sont à apporter au dernier procès-verbal du 9 septembre 2024.

Aucune remarque n'étant prononcée, le PV est donc approuvé par l'ensemble des Conseillers municipaux.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET	X		
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	Absente		
Brigitte PRUVOST	X		

## 03-2024 : VRA : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LE PROJET ESPACE LOISIRS JEUX SPORTS A PROXIMITE DE LA SALLE DES FETES DE JAILLANS

Monsieur le Maire rappelle qu'en raison d'installation d'un espace de loisirs, jeux et sports à proximité de la salle des fêtes, il est proposé de solliciter le Fonds de Concours auprès de Valence Romans Agglo pour le financement du projet d'aménagement de cet espace.

Le coût total prévisionnel de cette installation est estimé à environ **35 000,00 € HT**, comprenant le terrassement, le mobilier, les jeux et la plantation d'arbustes.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de solliciter le Fonds de Concours auprès de Valence Romans Agglo pour le financement du projet d'aménagement d'un espace de loisirs, mobiliers, jeux à proximité de la salle des fêtes, dont le coût total est estimé à **35 000,00 € HT**.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toute formalité liée à ce projet.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET	X		
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	Absente		
Brigitte PRUVOST	X		

## 04-2024 : TRAVERSEE DE L'ECANCIERE : DEVIS BUREAU D'ETUDES « STADIA »

Transmission par le cabinet d'études « STADIA » d'un projet pour faire ralentir les véhicules au niveau de la traversée de l'Ecancière.

Le principe est de mettre en place deux feux régulés dans la traversée de l'Ecancière.

La validation du projet relatif aux 2 feux a été présentée au CETOR pour avis, leur retour est favorable.

Ce projet servira d'expérimentation pour le CETOR, des subventions pourront être allouées du fait de leur validation.

Les communes d'Eymeux et Jaillans sont favorables à cette expérimentation nécessaire à la sécurité des citoyens.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, décide :

- **DE POURSUIVRE** Le projet avec la participation du bureau d'études « STADIA »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis correspondants et tout document concernant ce dossier

Nom	Pour	Contre	Abstention
	10	0	2
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET			X
Daniel MUNIER			X
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	Absente		
Brigitte PRUVOST	X		

## 05-2024 : SIERS : PRESENTATION PAR LES 2 DELEGUES DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

*Arrivée de Madame Christine BELLE à 20h20*

Le prix de l'eau ne sera pas augmenté pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, décide :

- **DE VALIDER** Le rapport annuel du 2023 du SIERS.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET	X		
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

## 06-2024 : URBANISME

Madame Annick VINCENT expose à l'ensemble du conseil municipal les demandes d'autorisation d'urbanisme à instruire.

- ✚ Déclaration Préalable – Monsieur Mael MARTIN – 410 rue de l'Ecancière Jaillans
  - ✓ Remplacement des menuiseries.
  
- ✚ Déclaration Préalable – Monsieur Christophe THAUMIN – 65K Route des Tonnetts Jaillans
  - ✓ Réalisation d'une clôture.
  
- ✚ Déclaration Préalable – Monsieur Jérémy PONCE – 170 Rue du pré vert - Jaillans
  - ✓ Création d'ouverture et d'une rampe d'accès sur bâtiment existant.
  
- ✚ Permis de Construire – Madame Marion PEYSSON – 2040 Route de Beauregard - Jaillans
  - ✓ Modification d'ouvertures et de la façade,
  - ✓ Création d'une terrasse sur pilotis.

## 07-2024 : QUESTIONS DIVERSES

### ❖ Ecole primaire :

Les effectifs actuels sont de 72 enfants et un prévisionnel de 83 enfants au minimum pour la rentrée 2025-2026.

- CP : 28 enfants,
- CE1 et CE2 : 25 enfants,
- CE2 - CM1 - CM2 : 30 enfants.

Il serait nécessaire de créer une 4<sup>ème</sup> Classe, la commune de Jaillans souhaite appuyer la demande pour la création d'une classe supplémentaire.

La cantine ne peut accueillir que 55 enfants et il faudrait agrandir les locaux ou mettre en place une vacation à 2 services pour répondre à la demande.

### ❖ Voirie : travaux réalisés

Les travaux assurés par l'entreprise CHEVAL se sont déroulés tout le mois de Septembre 2024.

Les principales réalisations pour 2024 ont été les suivantes :

- **Revêtement Bicouche** dans sa globalité « Route des MAS »
- **Création d'un îlot centrale** pour la Sécurisation du croisement situé au niveau de la salle des Fêtes avec la Mise en place d'une signalétique appropriée
- **Création d'un fil d'eau en bordure du long de la voirie avec Enrobé pour canaliser les eaux de ruissellement** ainsi qu'une reprise partielle de certaines portions de voiries avec de l'enrobée pour le Chemin du POUYET.
- **Décapage de la voirie avec un Revêtement en enrobé sur une portion de la « Route des 3 CROIX »** située au sein du village et qui partirait du Pigeonnier jusqu'au premier croisement.

### ❖ Travaux Eglise :

- Diagnostic établi par M. BRICHEUX, Architecte des bâtiments de France, sur un état des lieux de l'église, le résultat de cette étude a été présenté en mairie afin de faire un bilan sur les travaux nécessaires (façades, fissures, clocher etc...).
- Les constats sont les suivants :
  - ➔ Fissure au niveau de la façade principale à reprendre,
  - ➔ Croix à installer,
  - ➔ Le clocher présente des fissures qui devront être traitées.
- 2 grandes phases de travaux :
  - ➔ Réfection des abaissons (Chantier de 5 mois)
  - ➔ Réfection des façades (Chantier de 3 mois)

Des subventions pourront être allouées à hauteur de 80% (département, bâtiment de France etc...)

### ❖ Espace Loisirs à proximité de la salle des fêtes

- Tout le matériel a été reçu, installation prévue fin octobre.

❖ **Salle des Fêtes : Changement couverture**

Un bilan sur la structure du bâtiment est prévu avec l'intégration de futurs panneaux solaires, une réunion est prévue avec l'architecte et le bureau d'études pour le 22 octobre.

A l'issue de cette réunion, des décisions seront prises pour la réhabilitation de la toiture de la salle des fêtes.

❖ **Bâtiments communaux : Changement des ampoules en Led**

Un devis est en attente pour le remplacement de l'ensemble des ampoules des bâtiments communaux.

Des subventions allouées par le SDED permettront de contribuer à la prise en compte de ces travaux.

❖ **Cérémonie du 11 novembre / Repas des Aînés / Portage des colis**

Distribution des courriers d'invitation par l'ensemble des conseillers.

Portage des colis par les conseillers pour nos aînés qui ne pourront être présents au repas pour raison médicale.

❖ **Visite du Député : M. Thibaut MONNIER**

Une visite est prévue en mairie le 24 octobre à 18h00.

❖ **Agendas :**

- Le lundi 4 novembre : Conseil Municipal à 19h00 en mairie
- Le lundi 9 décembre : Conseil Municipal à 19h00 en mairie

21h30 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain DILLESEGER**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized oval shape with a vertical line through it, and a long horizontal stroke extending to the right.